



LA FRANÇAISE
SYSTEMATIC ASSET MANAGEMENT

Rapport annuel La Française Systematic Global Listed Real Estate

du 01/01/2022 au 31/12/2022

La Française Systematic Asset Management GmbH

La Française Systematic Asset Management GmbH
Neue Mainzer Str. 80
60311 Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Registre du commerce:
Frankfurt HRB 34125

Direction:
Berit Hamann
Dennis Jeske
Kay Scherf
Mark Wolter

www.la-francaise-systematic-am.com

La Française Systematic Global Listed Real Estate

Rapport d'activité au 31 décembre 2022

La Française Systematic Global Listed Real Estate

La période de référence s'étend du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La Française Systematic Global Listed Real Estate est un fonds d'actions de distribution diversifié qui investit à l'échelle mondiale dans des actions immobilières et des FPI (fonds de placement immobilier). Sur la base d'un processus d'investissement systématiquement exempt de pronostics, il s'agit de sélectionner des titres liquides sous-évalués (« Value ») et de qualité (« Quality ») qui disposent en outre d'une stabilité de tendance. Pour réduire les risques, le risque de cours (volatilité) est également pris en compte pour évaluer les risques de perte particulièrement élevés, ainsi que des critères de durabilité (« investissement responsable »), dont principalement la bonne gestion de l'entreprise (« gouvernance »). La pondération des pays et des secteurs résulte (« bottom-up ») de la sélection des titres individuels, qui est régulièrement vérifiée. Toutes les positions en actions sont en principe pondérées de manière égale, avec un ajustement régulier de la pondération (« rebalancing »).

Les catégories de parts R et I sont celles qui ont été créées jusqu'à présent pour le fonds La Française Systematic Global Listed Real Estate.

Les principaux risques auxquels le fonds d'investissement a été exposé au cours de l'année sous revue étaient les risques du marché liés aux pertes de cours sur des marchés de placement entiers et sur des actions individuelles, ainsi que les risques de change. En raison de la diversification des risques, il n'y a pas eu de risques importants de contrepartie. En outre, il n'y a pas eu non plus d'autres risques pouvant être qualifiés d'importants.

Presque toutes les catégories d'actifs ont clôturé l'année sur une performance négative. Ainsi, 2022 fut l'une des années les plus difficiles de l'histoire récente du marché des capitaux avec 2002 (éclatement de la bulle Internet) et 2008 (crise des marchés financiers).

La paix, la stabilité des prix et le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement sont trois conditions essentielles pour une économie prospère. La guerre d'agression russe contre l'Ukraine, qui a débuté le 24 février 2022, a provoqué une escalade du conflit russo-ukrainien qui couvait depuis 2014. Cette escalade inattendue a provoqué de fortes perturbations et une grande incertitude, notamment sur les marchés des capitaux européens. Cela s'est notamment traduit par une forte hausse des prix de l'énergie. L'énergie étant nécessaire dans tous les secteurs de l'économie, la hausse des prix de l'énergie a entraîné des hausses de prix dans presque tous les secteurs.

Dans l'ensemble, au niveau mondial, la résurgence de l'inflation a joué le rôle principal en 2022. Alors que les hausses de prix n'avaient joué qu'un rôle mineur ces dernières années, l'inflation a atteint des taux à deux chiffres au cours de l'année, ce qui n'était pas arrivé depuis les années 1970.

La guerre en Europe, mais aussi la politique zéro-Covid de la Chine, ont eu une influence considérable sur le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi que sur la disponibilité des biens et des matières premières. Outre le choc de l'offre qui s'est produit, la politique monétaire expansionniste de la dernière décennie s'est révélée être un terrain fertile pour l'inflation.

En réaction à ces événements, les banques centrales américaine et européenne ont utilisé leur instrument de politique monétaire, à savoir les taux d'intérêt. Les hausses soutenues des taux d'intérêt ont fortement pesé sur les marchés obligataires. Cela s'est traduit par une hausse sensible de la volatilité des marchés obligataires, qui, depuis mars 2022, est nettement supérieure à sa moyenne à long terme. La volatilité des actions a elle aussi atteint des sommets à plusieurs reprises au cours de l'année, mais elle s'est apaisée vers la fin de l'année. Dans l'ensemble, les classes d'actifs ont présenté une très forte corrélation et les effets de diversification n'ont pas pu être exploités. Seuls les marchés des matières premières ont pu échapper à cette chute.

À la fin de l'année, les marchés financiers internationaux ont affiché des niveaux nettement inférieurs à ceux de l'année précédente. Ce sont les actions émergentes qui ont le plus souffert (-19,8 % en USD), suivies par les actions américaines (-17,9 % pour l'indice S&P en USD). Les actions européennes (-8,8 % pour l'Euro Stoxx 50) et japonaises (-7,4 % pour le Nikkei 225 en JPY) sont en territoire négatif à un chiffre. En particulier, les actions de croissance (-28,8 % pour l'indice MSCI World Growth en USD) ont nettement plus souffert que les titres Value (-5,5 % pour l'indice MSCI World Value en USD) dans le contexte de la situation politique, de la pression inflationniste et des hausses de taux. Sur le plan sectoriel, le tableau est très contrasté alors que la consommation discrétionnaire a enregistré une baisse de -32,9 % et que les actions du secteur de l'énergie ont progressé de 47,4 %.

L'évolution de la composition du portefeuille de La Française Systematic Global Listed Real Estate reflète ces développements.

Le taux d'investissement s'élevait à 99,65 % à la fin de la période sous revue. Au cours de la période sous revue, la performance (selon la méthode BVI) a été de -22,61 % pour la catégorie de parts R et de -22,00 % pour la catégorie de parts I.

Informations sur la durabilité

Le fonds d'investissement est classé comme relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« règlement sur la publication d'informations »).

Les indications à inclure dans les informations précontractuelles d'un fonds classé article 8, conformément aux articles 7 et 8 du règlement sur la publication d'informations et du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (« règlement taxonomie »), ont été incluses dans la version de janvier 2023 du prospectus de vente. Le prospectus de vente a été transmis à l'autorité fédérale de supervision financière (BaFin) le 30 décembre 2022 et publié sur le site Internet de la société le 2 janvier 2023.

Les informations complémentaires visées à l'article 11 du règlement SFDR et à l'article 6 du règlement taxonomie concernant les informations périodiques relatives aux produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement SFDR et à l'article 6, paragraphe 1, du règlement taxonomie figurent à l'« Annexe ESG » du présent rapport annuel.

La Française Systematic Global Listed Real Estate

État financier au 31 décembre 2022

	Valeur de marché en EUR	Valeur de marché en EUR	% de l'actif
I. Actif		28 555 615,18	100,15
1. Actions		28 060 087,88	98,41
- Loisirs/tourisme	586 460,81		2,06
- Immobilier	27 473 627,07		96,36
2. Parts de fonds de placement		353 094,56	1,24
- France	353 094,56		1,24
3. Créances		220 304,91	0,77
4. Avoirs en banque		-77 872,17	-0,27
II. Passif		-43 107,50	-0,15
III. Actif net du fonds		28 512 507,68	100,00 ¹

¹ Des différences mineures sont possibles, en raison de l'arrondi des pourcentages dans le calcul.

La Française Systematic Global Listed Real Estate

État du patrimoine au 31 décembre 2022

ISIN	Dénomination	Marché	Unité ou Parts ou Dev. en milliers	Position au 31/12/2022	Achats/entrées	Ventes/sorties	Cours	Valeur de marché en EUR	% de l'actif du fonds	
				au cours de la période sous revue						
Titres négociés en bourse										
Actions										
Étranger										
US0147521092	Alexander's Inc.		UNITÉ	2 616	2 616	0	USD	220,060	539 402,16	1,89
GB0002869419	Big Yellow Group PLC		UNITÉ	48 804	12 018	0	GBP	11,470	630 917,87	2,21
CA0966311064	Boardwalk Real Estate Investment Trust		UNITÉ	16 689	19 189	2 500	CAD	49,430	570 476,31	2,00
AU000000BWP3	BWP Trust		UNITÉ	225 862	225 862	0	AUD	3,910	561 156,74	1,97
AT0000641352	CA Immobilien Anlagen AG		UNITÉ	18 655	19 310	655	EUR	28,350	528 869,25	1,85
US1331311027	Camden Property Trust		UNITÉ	5 441	5 533	92	USD	111,880	570 380,96	2,00
US12504L1098	Groupe CBRE Inc.		UNITÉ	7 706	895	1 114	USD	76,960	555 684,01	1,95
AU000000CLW0	Charter Hall Long WALE REIT		UNITÉ	208 949	9 012	26 242	AUD	4,430	588 177,33	2,06
AU000000CQR9	Charter Hall Retail REIT		UNITÉ	224 690	252 650	27 960	AUD	3,830	546 823,00	1,92
CA17039A1066	Choice Properties Reit		UNITÉ	59 340	60 240	900	CAD	14,760	605 600,26	2,12
SG1R89002252	City Developments Ltd.		UNITÉ	102 000	102 000	0	SGD	8,230	586 460,81	2,06
KYG2177B1014	CK Asset Holdings Ltd.		UNITÉ	90 000	90 000	0	HKD	48,050	519 157,01	1,82
CA1264621006	CT REIT		UNITÉ	51 152	0	9 875	CAD	15,590	551 474,49	1,93
CA26153W1095	Dream Industrial Real Est.I.Tr		UNITÉ	71 067	9 463	522	CAD	11,690	574 512,11	2,01
US30225T1025	Extra Space Storage Inc.		UNITÉ	3 151	3 151	3 960	USD	147,180	434 541,28	1,52
CA31890B1031	First Cap. Real Estate Inv.Tr.		UNITÉ	49 856	1 279	10 295	CAD	16,810	579 554,58	2,03
US32054K1034	First Indust.Realty Trust Inc.		UNITÉ	12 229	809	1 545	USD	48,260	552 983,41	1,94
US36467J1088	Gaming & Leisure Properties Inc.		UNITÉ	11 833	14 022	2 189	USD	52,090	577 541,32	2,03
US3742971092	Getty Realty Corp.		UNITÉ	20 589	20 589	0	USD	33,850	653 021,93	2,29
NZCPT0001S9	Goodman Property Trust		UNITÉ	473 522	40 895	25 300	NZD	2,020	566 823,37	1,99
CA3874371147	Granite REIT		UNITÉ	11 534	1 383	0	CAD	69,080	550 996,66	1,93
CA4039254079	H&R Real Estate Investm. Trust		UNITÉ	70 974	79 626	8 652	CAD	12,110	594 374,43	2,08
CA46071W2058	Interrent Real Estate Inv.Tr.		UNITÉ	65 185	6 299	3 128	CAD	12,800	576 998,03	2,02
CH0273774791	Intershop Holding AG		UNITÉ	917	997	80	CHF	603,000	559 978,73	1,96
CA49410M1023	Killam Apartment REIT		UNITÉ	49 298	3 720	0	CAD	16,210	552 623,06	1,94
US5290431015	Lexington Realty Trust		UNITÉ	60 449	10 612	3 642	USD	10,020	567 532,42	1,99
GB00B4WFW713	Londonmetric Property PLC		UNITÉ	285 976	75 156	11 950	GBP	1,723	555 352,66	1,95
GB00BYQ46T41	LXI REIT PLC		UNITÉ	407 633	454 291	46 658	GBP	1,126	517 322,92	1,81
US5663241090	Marcus & Millichap Inc.		UNITÉ	16 340	17 285	945	USD	34,450	527 442,49	1,85
US59522J1034	Mid-America Apartm. Comm. Inc.		UNITÉ	3 655	88	200	USD	156,990	537 642,02	1,89
AU000000NSR2	NATIONAL STORAGE REIT		UNITÉ	366 548	402 937	493 326	AUD	2,320	540 359,88	1,90
CA6674951059	NorthWest Healthcare Prop.REIT		UNITÉ	73 712	6 300	9 150	CAD	9,500	484 259,88	1,70
US71943U1043	Physicians Realty Trust		UNITÉ	39 274	39 274	0	USD	14,470	532 485,15	1,87
US74340W1036	ProLogis Inc.		UNITÉ	5 350	785	601	USD	112,730	565 102,37	1,98
US74460D1090	Public Storage		UNITÉ	2 142	322	558	USD	280,190	562 349,01	1,97
AU0000253502	Region Group		UNITÉ	350 223	350 223	0	AUD	2,710	603 084,56	2,12
CA7669101031	Riocan Real Estate Inv. Trust		UNITÉ	40 437	1 531	8 154	CAD	21,130	590 874,32	2,07
GB00B1N7Z094	Safestore Holdings PLC		UNITÉ	58 131	58 131	44 847	GBP	9,450	619 146,75	2,17
JP3420600003	Sekisui House Ltd.		UNITÉ	32 470	1 887	8 433	JPY	2 333,500	538 060,36	1,89
LU1883301340	Shurgard Self Storage S.A.		UNITÉ	13 887	13 887	0	EUR	42,850	595 057,95	2,09
CA83179X1087	SmartCentres Real Est.Inv.Tr.		UNITÉ	29 378	0	4 032	CAD	26,780	544 063,37	1,91
CA8661201167	Summit Industrial Income REIT		UNITÉ	43 634	4 425	6 100	CAD	22,690	684 661,98	2,40
SG1Q52922370	Suntec Real Estate Inv. Trust		UNITÉ	518 900	518 900	0	SGD	1,380	500 266,87	1,75
CH0008038389	Swiss Prime Site AG		UNITÉ	7 024	7 024	0	CHF	80,150	570 128,72	2,00
US88146M1018	Terreno Realty Corp.		UNITÉ	10 408	10 408	0	USD	56,870	554 605,73	1,95
CA89612W1023	Tricon Residential Inc.		UNITÉ	63 930	15 679	7 300	CAD	10,440	461 553,33	1,62
SG1S83002349	UOL Group Ltd.		UNITÉ	121 577	121 577	0	SGD	6,720	570 768,09	2,00
US9256521090	Vici Properties Inc.		UNITÉ	17 865	21 479	32 184	USD	32,400	542 352,78	1,90
US92936U1097	W.P. Carey Inc.		UNITÉ	7 613	7 613	0	USD	78,150	557 466,34	1,96
AU0000088064	Waypoint REIT Ltd.		UNITÉ	348 811	348 811	421 394	AUD	2,750	609 518,82	2,14
								EUR	28 060 087,88	98,41
Parts de fonds										
Parts de fonds propres du Groupe										
FR0010609115	LA FRANCAISE - LF Trésorerie		PART	3	16	17	EUR	106 998,350	353 094,56	1,24
								EUR	353 094,56	1,24
								EUR	28 413 182,44	99,65
Total des actifs en titres										
Avoirs en banque, instruments du marché monétaire non titrisés et fonds du marché monétaire										
								EUR	-77 872,17	-0,27
Soldes dans d'autres devises de l'UE/EEE										
Dépositaire			DKK	43 712,20			%	100,000	5 878,10	0,02
Dépositaire			NOK	407,25			%	100,000	38,74	0,00
Dépositaire			SEK	854,20			%	100,000	76,81	0,00
Soldes dans des devises autres que celles de l'UE/EEE										
Dépositaire			AUD	169,61			%	100,000	107,77	0,00
Dépositaire			CAD	382,37			%	100,000	264,42	0,00
Dépositaire			CHF	549,49			%	100,000	556,47	0,00
Dépositaire			GBP	580,00			%	100,000	653,71	0,00
Dépositaire			HKD	470,28			%	100,000	56,46	0,00
Dépositaire			JPY	66 010,00			%	100,000	468,76	0,00
Dépositaire			SGD	441,90			%	100,000	308,72	0,00
Dépositaire			USD	168,86			%	100,000	158,22	0,00

Autres actifs				EUR	220 304,91	0,77
Créances sur souscriptions de parts	EUR	9 223,63			9 223,63	0,03
Dividendes d'actions à percevoir	EUR	0,23			0,23	0,00
Dividendes d'actions à percevoir	USD	3 151,75			2 953,15	0,01
Dividendes à percevoir sur FPI	AUD	105 988,91			67 348,00	0,24
Dividendes à percevoir sur FPI	CAD	33 137,16			22 915,64	0,08
Dividendes à percevoir sur FPI	GBP	10 398,14			11 719,52	0,04
Dividendes à percevoir sur FPI	USD	33 543,06			31 429,43	0,11
Crédits de retenues à la source	DKK	79 085,94			10 634,91	0,04
Crédits de retenues à la source	EUR	49 225,20			49 225,20	0,17
Crédits de retenues à la source	GBP	13 180,28			14 855,20	0,05
Passifs découlant d'emprunts				EUR	-86 440,35	-0,30
Crédits en EUR auprès de :						
Dépositaire	EUR	-86 440,35		% 100,000	-86 440,35	-0,30
Autres passifs				EUR	-43 107,50	-0,15
Passifs liés aux rachats de parts	EUR	-179,06			-179,06	0,00
Passif de frais de gestion (classe I)	EUR	-132,84			-132,84	0,00
Passif de frais de gestion (classe R)	EUR	-42 795,60			-42 795,60	-0,15
Actifs du fonds				EUR	28 512 507,68	100,00²
Affectation aux catégories de parts :						
La Française Systematic Global Listed Real Estate I						
Actifs du fonds proportionnels				EUR	151 170,29	
Valeur par part				EUR	1 467,67	
Parts en circulation				UNITÉ	103	
La Française Systematic Global Listed Real Estate R						
Actifs du fonds proportionnels				EUR	28 361 337,39	
Valeur par part				EUR	26,56	
Parts en circulation				UNITÉ	1 067 684	

² Des différences mineures sont possibles, en raison de l'arrondi des pourcentages dans le calcul.

Cours des titres ou taux du marché

Les actifs des fonds spéciaux sont évalués sur la base des cours/taux de marché suivants :
Tous les actifs : Cours au 30/12/2022

Taux de change (en cotation indirecte)

Dollar australien (AUD)	1,57375 = 1 EUR
Livre sterling (GBP)	0,88725 = 1 EUR
Couronne danoise (DKK)	7,43645 = 1 EUR
Dollar de Hong Kong (HKD)	8,32985 = 1 EUR
Yen japonais (JPY)	140,8183 = 1 EUR
Dollar canadien (CAD)	1,44605 = 1 EUR
Dollar néo-zélandais (NZD)	1,6875 = 1 EUR
Couronne norvégienne (NOK)	10,5135 = 1 EUR
Couronne suédoise (SEK)	11,12025 = 1 EURO
Franc suisse (CHF)	0,98745 = 1 EUR
Dollar de Singapour (SGD)	1,4314 = 1 EUR
Dollar américain (USD)	1,06725 = 1 EUR

ISIN	Dénomination	Unité ou Parts ou Dev. en milliers	Achats/entrées	Ventes/sorties	Volume en milliers
Titres négociés en bourse					
Actions					
Marché domestique					
DE000LEG1110	LEG Immobilien SE	UNITÉ	0	5 912	
DE000A3H3L51	Vonovia SE - Anrechte	UNITÉ	0	11 028	
Étranger					
AU000000ABP9	Abacus Property Group	UNITÉ	0	323 204	
US0084921008	Agree Realty Corp.	UNITÉ	8 994	8 994	
US0152711091	Alexandria Real Est. Equ. Inc.	UNITÉ	0	3 858	
CA0194561027	Allied Prop. Real Est. Inv. Tr	UNITÉ	21 347	21 347	
CA04315L1058	Artis Real Estate Investment Trust	UNITÉ	75 894	75 894	
SG1M77906915	Ascendas Real Estate Inv.Trust	UNITÉ	368 354	368 354	
US0534841012	Avalonbay Communities Inc.	UNITÉ	97	3 453	
CA1349211054	Cdn Apartm. Prop. R.Es.Inv.Tr.	UNITÉ	370	18 594	
AU000000CIP0	Centuria Industrial REIT	UNITÉ	0	290 230	
JP3046410001	Daiwa Sec. Living Invest. Corp	UNITÉ	0	800	
CA26153M5072	Dream Unlimited Corp.	UNITÉ	0	29 071	
US2644115055	Duke Realty Corp.	UNITÉ	138	13 473	
US29476L1070	Equity Residential	UNITÉ	8 660	8 660	
SG1CI9000006	Frasers Logistics & Commercial Trust	UNITÉ	739 231	739 231	
AU000000GMG2	Goodman Group	UNITÉ	0	44 950	
AU000000GOZ8	Growthpoint Properties Austr.	UNITÉ	242 290	242 290	
US48020Q1076	Jones Lang Lasalle Inc.	UNITÉ	0	3 141	
US4893981070	Kennedy-Wilson Holdings Inc.	UNITÉ	33 091	69 170	
SG1AF6000009	Keppel DC REIT	UNITÉ	8 278	473 367	
FI4000312251	Kojamo Oyj	UNITÉ	0	35 187	
US53223X1072	Life Storage Inc.	UNITÉ	0	5 831	
SG2C32962814	Mapletree Industrial Trust	UNITÉ	343 109	343 109	
US65158N1028	Newmark Group Inc.	UNITÉ	0	51 095	
JP3041770003	NTT DU REIT Investment Corp.	UNITÉ	0	616	
SG1V52937132	Parkway Life Real Est.Inv. TST	UNITÉ	229 634	229 634	
US69360J1079	PS Business Parks Inc.	UNITÉ	71	4 677	
GB00BLMQ9L68	Secure Income REIT PLC	UNITÉ	133 343	133 343	
GB00B5Z1N88	Segro PLC	UNITÉ	7 176	50 665	
US85254J1025	STAG Industrial Inc.	UNITÉ	0	18 527	
GB00BG49KP99	Tritax Big Box REIT PLC	UNITÉ	12 472	266 455	
GB00BYV8MN78	Urban Logistics REIT PLC	UNITÉ	318 834	318 834	
NZCHPE0001S4	Vital Healthcare Property Trust	UNITÉ	17 369	411 381	
NZVHPE0004S8	Vital Healthcare Property Trust - Droits	UNITÉ	41 385	41 385	
BE0974349814	Warehouses De Pauw N.V.	UNITÉ	0	17 855	

Compte de résultat, y compris la péréquation des revenus / La Française Systematic Global Listed Real Estate
pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

	total EUR	total EUR
I. Revenus		
1. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant impôt à la source)		1 147 543,64
2. Intérêts sur les placements de liquidités sur le marché national		266,73
3. Déduction de l'impôt à la source étranger		-232 096,35
4. Autres revenus		1 273,69
dont : autres	1 273,69	
Total des revenus		916 987,71
II. Charges		
1. Frais de gestion		-583 424,65
2. Autres charges		-7 059,38
dont : frais de garde	-458,63	
dont : autres	-6 600,75	
Total des charges		-590 484,03
III. Revenu net ordinaire		326 503,68
IV. Opérations de cession		
1. Plus-values réalisées		2 654 084,29
2. Moins-values réalisées		-3 115 716,35
Résultat découlant des opérations de cession		-461 632,06
V. Résultat réalisé de l'exercice		-135 128,38
1. Variation nette des plus-values non réalisées		-4 831 457,75
2. Variation nette des moins-values non réalisées		-3 483 056,53
VI. Résultat non réalisé de l'exercice		-8 314 514,28
VII. Résultat de l'exercice		-8 449 642,66

Évolution du fonds de placement

	EUR	2022 EUR
I. Valeur du fonds de placement au début de l'exercice		38 468 701,30
1. Distribution/abattement fiscal pour l'exercice précédent		-181 212,96
2. Afflux de fonds (net)		-1 333 509,99
a) Afflux de fonds provenant des ventes de certificats de parts	1 669 492,13	
b) Sorties de fonds liées aux rachats de certificats de parts	-2 849 230,16	
c) Sorties de fonds liées aux rachats de certificats de parts	-153 771,96	
3. Péréquation des revenus/charges		8 171,99
4. Résultat de l'exercice	-4 804 668,57	-8 449 642,66
dont : variation nette des plus-values non réalisées	-3 490 804,16	
dont : variation nette des moins-values non réalisées	-19 041,55	
II. Valeur du fonds de placement à la fin de l'exercice		28 512 507,68

Compte de résultat, y compris la péréquation des revenus / La Française Systematic Global Listed Real Estate I
pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

	total EUR	total EUR	par part ³⁾ EUR
I. Revenus			
1. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant impôt à la source)		6 066,48	58,898
2. Intérêts sur les placements de liquidités sur le marché national		1,42	0,014
3. Déduction de l'impôt à la source étranger		-1 227,01	-11,913
4. Autres revenus		6,74	0,065
dont : autres	6,74		0,065
Total des revenus		4 847,63	47,064
II. Charges			
1. Frais de gestion		-1 802,57	-17,501
2. Autres charges		-37,31	-0,362
dont : frais de garde	-2,43		-0,024
dont : autres	-34,88		-0,339
Total des charges		-1 839,88	-17,863
III. Revenu net ordinaire		3 007,75	29,201
IV. Opérations de cession			
1. Plus-values réalisées		14 014,51	136,063
2. Moins-values réalisées		-16 471,22	-159,915
Résultat découlant des opérations de cession		-2 456,71	-23,852
V. Résultat réalisé de l'exercice		551,04	5,350
1. Variation nette des plus-values non réalisées		-26 789,18	-260,089
2. Variation nette des moins-values non réalisées		-19 041,55	-184,869
VI. Résultat non réalisé de l'exercice		-45 830,73	-444,959
VII. Résultat de l'exercice		-45 279,69	-439,609

Évolution du fonds de placement

	EUR	2022 EUR
I. Valeur du fonds de placement au début de l'exercice		349 513,18
1. Distribution/abattement fiscal pour l'exercice précédent		-3 071,56
2. Afflux de fonds (net)		-150 322,54
a) Afflux de fonds provenant des ventes de certificats de parts	3 449,42	
b) Sorties de fonds liées aux rachats de certificats de parts	-153 771,96	
3. Péréquation des revenus/charges		330,90
4. Résultat de l'exercice		-45 279,69
dont : variation nette des plus-values non réalisées	-26 789,18	
dont : variation nette des moins-values non réalisées	-19 041,55	
II. Valeur du fonds de placement à la fin de l'exercice		151 170,29

Utilisation des revenus du fonds de placement

	total EUR	total EUR	par part EUR
I. Disponible pour la distribution		24 788,20	240,662
1. Report de l'exercice précédent		24 237,16	235,312
2. Résultat réalisé de l'exercice		551,04	5,350
II. Non affecté à la distribution		23 284,32	226,061
1. Affecté au réinvestissement		608,78	5,910
2. Report à nouveau		22 675,54	220,151
III. Distribution totale		1 503,88	14,601
1. Distribution finale		1 503,88	14,601

³ Des différences mineures sont possibles, en raison de l'arrondi des pourcentages dans le calcul

Compte de résultat, y compris la péréquation des revenus / La Française Systematic Global Listed Real Estate R
pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

	total EUR	total EUR	par part EUR
I. Revenus			
1. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant impôt à la source)		1 141 477,16	1,069
2. Intérêts sur les placements de liquidités sur le marché national		265,31	0,000
3. Déduction de l'impôt à la source étranger		-230 869,34	-0,216
4. Autres revenus		1 266,95	0,001
dont : autres	1 266,95		0,001
Total des revenus		912 140,08	0,854
II. Charges			
1. Frais de gestion		-581 622,08	-0,545
2. Autres charges		-7 022,07	-0,007
dont : frais de garde	-456,20		0,000
dont : autres	-6 565,87		-0,006
Total des charges		-588 644,15	-0,551
III. Revenu net ordinaire		323 495,93	0,303
IV. Opérations de cession			
1. Plus-values réalisées		2 640 069,78	2,473
2. Moins-values réalisées		-3 099 245,13	-2,903
Résultat découlant des opérations de cession		-459 175,35	-0,430
V. Résultat réalisé de l'exercice		-135 679,42	-0,127
1. Variation nette des plus-values non réalisées		-4 804 668,57	-4,500
2. Variation nette des moins-values non réalisées		-3 464 014,98	-3,244
VI. Résultat non réalisé de l'exercice		-8 268 683,55	-7,745
VII. Résultat de l'exercice		-8 404 362,97	-7,872

Évolution du fonds de placement

	EUR	2022 EUR
I. Valeur du fonds de placement au début de l'exercice		38 119 188,12
1. Distribution/abattement fiscal pour l'exercice précédent		-178 141,40
2. Afflux de fonds (net)		-1 183 187,45
a) Afflux de fonds provenant des ventes de certificats de parts	1 669 492,13	
b) Sorties de fonds liées aux rachats de certificats de parts	-2 852 679,58	
3. Péréquation des revenus/charges		7 841,09
4. Résultat de l'exercice		-8 404 362,97
dont : variation nette des plus-values non réalisées	-4 804 668,57	
dont : variation nette des moins-values non réalisées	-3 464 014,98	
II. Valeur du fonds de placement à la fin de l'exercice		28 361 337,39

Utilisation des revenus du fonds de placement

	total EUR	total EUR	par part EUR
I. Disponible pour la distribution		4 415 948,57	4,136
1. Report de l'exercice précédent		4 288 977,26	4,017
2. Résultat réalisé de l'exercice		-135 679,42	-0,127
3. Dotation du fonds de placement ⁴		262 650,73	0,246
II. Non affecté à la distribution		4 254 200,60	3,985
1. Affecté au réinvestissement		0,00	0,000
2. Report à nouveau		4 254 200,60	3,985
III. Distribution totale		161 747,97	0,151
1. Distribution finale		161 747,97	0,151

⁴ La dotation du fonds de placement sert à compenser les moins-values réalisées au cours de l'exercice, qui ne sont donc pas prises en compte dans le calcul de la distribution ; il peut donc en résulter, pour l'exercice en cours ou pour les exercices futurs, une distribution de substance au sens de la réglementation en matière d'investissement.

**Aperçu comparatif des trois derniers exercices / La Française Systematic Global Listed Real Estate I
Exercice**

	Valeur de la catégorie de parts à la fin de l'exercice EUR	Valeur par part EUR
2022	151 170,29	1 467,67
2021	349 513,18	1 899,53
2020	848 229,79	1 531,10
2019	2 405 976,23	1 716,10

**Aperçu comparatif des trois derniers exercices / La Française Systematic Global Listed Real Estate R
Exercice**

	Valeur de la catégorie de parts à la fin de l'exercice EUR	Valeur par part EUR
2022	28 361 337,39	26,56
2021	38 119 188,12	34,49
2020	32 114 996,69	27,79
2019	39 296 478,57	31,38

La Française Systematic Global Listed Real Estate

Annexe en application de l'article 7, alinéa 9 du Règlement allemand sur la comptabilité et l'évaluation des investissements en capital (KARBV)

Informations fournies en vertu du règlement sur les instruments dérivés

Aucune transaction sur instruments dérivés n'a été conclue au cours de l'exercice

L'utilisation du plafond du potentiel de risque de marché pour ce fonds spécial a été déterminée selon une approche simple conformément au règlement sur les produits dérivés.

Autres informations

La Française Systematic Global Listed Real Estate I
Numéro d'identification international de sécurité (ISIN)

Valeur par part	EUR	1 467,67	DE000A0MKQM3
Parts en circulation	UNITÉ	103	
Investisseurs			Investisseurs privés
Commission de souscription actuelle	%	0,00	
Commission de rachat actuelle	%	0,00	
Frais de gestion par an	%	0,75	
Affectation du résultat			distribution

La Française Systematic Global Listed Real Estate R
Numéro d'identification international de sécurité (ISIN)

Valeur par part	EUR	26,56	DE0009763276
Parts en circulation	UNITÉ	1 067 684	
Investisseurs			Investisseurs privés
Commission de souscription actuelle	%	5,00	
Commission de rachat actuelle	%	0,00	
Frais de gestion par an	%	1,50	
Affectation du résultat			distribution

Proportion des titres dans l'actif du fonds (en %)

Proportion d'instruments dérivés dans l'actif du fonds (en %) **99,65**
0,00

Information sur les procédures utilisées pour évaluer les actifs

L'évaluation des actifs a été effectuée pendant l'exercice ainsi qu'à la date de clôture du rapport au 31 décembre 2022, en principe au dernier cours de bourse ou de marché négocié, qui garantit une évaluation fiable.

Les actifs qui ne sont ni admis à la négociation sur des bourses, ni admis sur un autre marché organisé ou intégrés dans celui-ci, ou pour lesquels aucun cours négociable n'est disponible, sont évalués à leur valeur vénale actuelle, qui est appropriée si elle est évaluée avec soin selon des modèles d'évaluation adéquats, en tenant compte des conditions actuelles du marché.

Au cours de l'exercice ainsi qu'à la date de clôture du rapport au 31 décembre 2022, les actifs suivants n'ont pas été évalués au dernier cours de bourse ou de marché négocié :

Avoirs en banque et autres actifs	à la valeur nominale
Passif	au montant du remboursement
Conversion des monnaies étrangères	sur la base des cours spot de clôture de WM Company / Reuters

Informations sur la transparence et le ratio de coûts totaux conformément à l'art. 16 (1) alinéa 3 du Règlement allemand sur la comptabilité et l'évaluation des investissements en capital (KARBV)

Ratio des coûts totaux (en %)

Le ratio des frais totaux exprime l'ensemble des frais et paiements supportés par le fonds au cours de l'exercice (hors frais de transaction) par rapport à la valeur nette d'inventaire moyenne du fonds de placement.

La Française Systematic Global Listed Real Estate I	1,07
La Française Systematic Global Listed Real Estate R	1,82

Taux de rotation du portefeuille (PTR)

Le PTR indique le taux de rotation des parts du fonds de placement et est calculé comme suit : le montant le plus faible de la contre-valeur des achats et des ventes d'actifs de la période de référence concernée, divisé par la valeur nette d'inventaire moyenne. **1,78**

Rémunérations versées à la société de gestion ou à des tiers, hors péréquation des revenus **EUR 2 067,93**

La Française Systematic Global Listed Real Estate I

Frais de gestion fixes	EUR	-3 662,25
Commission forfaitaire	EUR	5 730,18
dont : frais de dépositaire	EUR	0,00
dont : droits de garde	EUR	0,00
dont : frais de prestataires tiers	EUR	0,00
dont : frais de recouvrement de la retenue à la source	EUR	0,00
dont : frais de services	EUR	0,00
dont : frais d'audit	EUR	0,00

Rémunérations versées à la société de gestion ou à des tiers, hors péréquation des revenus **EUR 604 050,01**

La Française Systematic Global Listed Real Estate R

Frais de gestion fixes	EUR	499 607,35
Commission forfaitaire *)	EUR	95 210,12
dont : frais de dépositaire	EUR	23 718,35
dont : droits de garde	EUR	4 746,30
dont : frais de prestataires tiers	EUR	0,00
dont : frais de recouvrement de la retenue à la source	EUR	0,00
dont : frais de services	EUR	6 247,50
dont : frais d'audit	EUR	2 504,95

*) Les frais dépassant les frais de gestion et la commission forfaitaire sont supportés par la société de gestion.

Coûts de transaction

EUR

36 060,94

Total des frais accessoires de l'acquisition (coûts d'acquisition) et des frais de cession des actifs.

La part des transactions sur titres effectuées pour le compte du fonds de placement au cours de la période sous revue par l'intermédiaire de courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées s'est élevée à 0,00 %. Leur montant total s'élevait à 0,00 EUR.

Informations sur les coûts

La société de gestion de capitaux ne perçoit pas de rétrocessions sur les rémunérations et remboursements de frais versés par le fonds au dépositaire et à des tiers.

La société de gestion de capitaux ne verse aucune rémunération aux intermédiaires.

Au cours de l'exercice, le fonds de placement a détenu les parts d'investissement suivantes avec leurs frais de gestion correspondants :

LA FRANCAISE - LF Trésorerie

FR0010609115

0,09 %

Notes relatives au compte de résultat

La variation nette des plus-values et moins-values latentes est déterminée en comparant, au cours de chaque exercice, les approches de valorisation des actifs prises en compte dans le prix des parts avec leurs coûts d'acquisition historiques respectifs, en intégrant le montant des différences positives dans le total des plus-values latentes, en intégrant le montant des différences négatives dans le total des moins-values latentes et en calculant les variations nettes à partir de la comparaison des postes de totalisation à la fin de l'exercice avec les postes de totalisation au début de l'exercice.

Informations à fournir sur les opérations de financement sur titres conformément au règlement (UE) 2015/2365

Aucune opération de financement de titres ou swap de rendement total au sens du règlement (UE) 2015/2365 n'a été conclue au cours de l'exercice.

Informations sur la rémunération conformément à l'article 101 al. 4, N° 1-5 du code allemand des investissements (KAGB) :

Informations relatives à la rémunération du personnel

Notes de La Française Systematic Asset Management GmbH

Total des rémunérations des salariés versées au cours de l'exercice écoulé de la société de gestion de capitaux	2 710	* Valeur en KEUR
dont rémunération fixe	2 257	* Exercice 2021
dont rémunération variable	453	* Valeur en KEUR
Rémunérations versées directement sur le fonds	0	* Exercice 2021
Nombre d'employés de la société de gestion de capitaux	26	* avec GF
Montant du Carried Interest versé	0	* Valeur en KEUR
Total des rémunérations versées au cours de l'exercice écoulé de la société de gestion de capitaux au preneur de risque	1 984	* Exercice 2021
dont directeur	0	* Valeur en KEUR
dont autres cadres dirigeants	0	* Exercice 2021
dont autres porteurs de risques	0	* Valeur en KEUR
dont salariés ayant des fonctions de contrôle	0	* Exercice 2021
dont salariés avec le même niveau de revenu	0	* Valeur en KEUR

La politique de rémunération s'appuie sur les dispositions réglementaires de l'article 37 KAGB al. 1 pour les sociétés de gestion de capitaux et sur les prescriptions de la directive 2009/65/CE modifiée (article 14a al. 2 et 14b al. 1, 3 et 4 de la directive OPCVM). Le conseil de surveillance de La Française Systematic Asset Management GmbH (LFSAM) définit, sur proposition de la direction, les principes généraux de la politique de rémunération, les revoit au moins une fois par an et est responsable de leur mise en œuvre. Les principes de la politique de rémunération doivent être approuvés par le conseil de surveillance de la société.

En outre, un comité de rémunération a été mis en place par le Groupe La Française (GLF) pour toutes les sociétés du périmètre de consolidation afin de garantir des compétences et une indépendance dans l'évaluation de la directive, des pratiques de rémunération et des incitations à la gestion des risques. Le comité de rémunération est composé de 4 membres : le PDG du CMNE, le président du comité d'audit, le président du conseil de surveillance du GLF et un membre du conseil de surveillance du GLF.

La rémunération des employés de LFSAM est constituée des composantes suivantes :

- une composante fixe qui rémunère le salarié pour l'accomplissement satisfaisant de ses tâches et
- une composante variable comprenant un système d'incitation visant à souligner ou à récompenser la performance individuelle du salarié concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'entité opérationnelle à laquelle il appartient ainsi que les résultats de la société dans son ensemble et sa contribution aux résultats du GLF.

La part fixe de la rémunération totale d'un salarié tient compte de son poste et de son niveau de responsabilité. La part fixe est suffisamment élevée pour favoriser l'embauche et la stabilité du personnel et ne pas susciter de prise de risque chez les salariés, de sorte que leur activité ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la propension au risque de la société.

Les employés de LFSAM qui ont atteint leurs objectifs (c'est-à-dire qui ont rempli les critères quantitatifs et qualitatifs) peuvent recevoir une rémunération variable. En outre, les salariés recrutés pour des fonctions de contrôle et auxquels une composante variable de la rémunération est accordée sont rémunérés indépendamment de la performance des secteurs d'activité qu'ils contrôlent, une fois que les objectifs liés à leurs fonctions ont été atteints.

Directive 2009/384/CE, section 8 a) :

informations concernant le processus décisionnel suivi pour définir la politique de rémunération, incluant, le cas échéant, des informations sur la composition et le mandat du comité de rémunération, les noms des consultants externes dont les services ont été utilisés pour définir la politique de rémunération et le rôle des parties prenantes concernées

Directive 2009/384/CE, section 8 b) :

informations sur le lien entre la rémunération et les performances

LFSAM a opté pour le « bonus pool » comme système global de rémunération variable.

Celui-ci dépend de la performance annuelle de l'entreprise et de l'entité opérationnelle du groupe (c'est-à-dire le GLF) à laquelle l'entreprise appartient. Les paramètres quantitatifs utilisés pour calculer le « bonus pool » sont le résultat financier de l'exercice et les commissions de performance effectivement perçues par le GLF pour l'exercice concerné. La part variable à verser au salarié concerné est déterminée selon des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Le « bonus pool » est distribué à chaque salarié selon une double clé de répartition, en fonction de la contribution de son entité opérationnelle aux résultats du GLF et de la réalisation de ses propres objectifs.

Dans certains cas, le montant de la composante variable de la rémunération des salariés concernés peut atteindre au maximum 200 % de la composante de la rémunération fixe et ne peut pas dépasser le plafond fixé par le comité de rémunération.

En outre, la société a mis en place un système spécifiquement adapté à la composante variable de la rémunération des « salariés concernés par les risques ». Conformément à une procédure d'analyse qualitative et quantitative récurrente chaque année, les collaborateurs concernés par les risques sont identifiés. Pour ces personnes, une part d'au moins 50 % de la rémunération variable (à partir d'un seuil de 75 000 euros) est reportée sur une période d'au moins trois ans. Ces 50 % (Deferred Bonus) sont indexés sur un panier de fonds et répartis progressivement sur trois ans. Le versement du « Deferred Bonus » est soumis à la condition que les conditions d'existence et de non-application d'une mesure d'ajustement au risque soient remplies après le résultat de l'exercice concerné.

Le système de rémunération a été contrôlé conformément aux exigences réglementaires en vigueur pour l'exercice 2021 par le comité de rémunération. En résumé, il a pu être constaté que le système de rémunération de l'exercice 2021 était conçu de manière appropriée et répondait aux exigences réglementaires.

Les modifications suivantes ont été apportées à la politique de rémunération 2021 depuis la politique de rémunération 2020 :

- Nouvelles exigences selon l'art. 5 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations
- Suppression des actions gratuites
- Adaptation de la composition du comité.

1. Directive 2009/384/CE, section 8 c) et d) :

informations sur les critères utilisés pour mesurer les performances et la prise en compte du risque, ainsi que sur les critères de performance ouvrant droit à l'attribution d'actions, d'options ou de composantes variables de la rémunération.

2. Art. 101, par. 4, N° 3 du code allemand des investissements (KAGB) et art. 107, par. 4 du règlement délégué complétant la directive AIFM

Description de la manière dont ont été calculés les rémunérations et, le cas échéant, les autres avantages

Note d'intention : art. 101 par. 4 n° 4 du code allemand des investissements en relation avec l'art. 14 ter, par. 1, lettres c) et d) de la directive OPCVM.

Résultats de la révision annuelle de la politique de rémunération
Note d'intention : art.5, par. 1 et 2 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité

Inclusion des informations sur la gestion et l'intégration des risques liés à la durabilité dans la politique de rémunération

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier paragraphe, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **La Française Systematic Global Listed Real Estate**

Identifiant d'identité juridique : **5299008F5PESWI4UG897**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires de ces investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 0 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la période de référence, les actifs du fonds ont été consacrés à des investissements qui respectent systématiquement des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (critères ESG). Dans ce contexte, les questions relatives, par exemple, à l'environnement et à la protection du climat, aux droits de l'homme, à la sécurité et à la santé, au reporting ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption ont été prises en compte. L'utilisation d'un facteur ESG a permis d'attribuer une note élevée aux investissements sélectionnés, qui présentaient de bons indicateurs selon des critères environnementaux (E), sociaux (S) et de bonne gouvernance (G). L'évaluation ESG a été réalisée par le centre de recherche du groupe La Française. Aucune valeur de référence n'a été déterminée pour établir si et dans quelle mesure le fonds d'investissement est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Tout d'abord, l'univers d'investissement possible pour le Groupe La Française a été limité par une politique d'exclusion applicable à tous les produits et basée principalement sur des critères ESG mais aussi sur d'autres principes.

Ainsi, les émetteurs suivants sont systématiquement exclus (sur la base de plafonds exprimés en pourcentage) en vertu de la politique d'exclusion du Groupe La Française :

- émetteurs liés au charbon,
- émetteurs liés aux énergies fossiles non conventionnelles,
- émetteurs liés à des armes controversées,
- émetteurs liés au tabac et
- entreprises établies dans des pays figurant sur la liste noire et la liste rouge des pays sensibles et nécessitant, au cas par cas, une autorisation du service de conformité de LFSAM. Ces listes, gérées et mises à jour par le service de conformité de LFSAM, sont établies au regard des sanctions internationales et de leurs répercussions en matière de terrorisme et de corruption.

Dans l'univers d'investissement réduit par l'application des critères d'exclusion, les meilleures 80 % des entreprises ont été sélectionnées sur la base de leur score ESG. Les gestionnaires de portefeuille de La Française Systematic Asset Management GmbH ont sélectionné au moins 95 actions à l'aide de leur modèle multifactoriel.

Le modèle multifactoriel se compose des facteurs qualité, valeur, momentum, faible risque et faibles émissions de carbone. Grâce au facteur faibles émissions de carbone, les entreprises qui ont un faible taux d'émission de CO2 obtiennent un score élevé. L'objectif était de réduire significativement l'empreinte carbone du portefeuille par rapport à l'univers d'investissement. Le processus de sélection a été régulièrement réexaminé.

La société a également appliqué les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (PRI) dans son processus d'investissement.

Le fonds d'investissement a également tenu compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'annexe 1, tableau 1, du règlement délégué (UE) 2022/1288 (également appelé « Règlement sur la divulgation »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Dans l'ensemble, tous les indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ont bien évolué au cours de la période de référence. Mais comme les facteurs de durabilité utilisés pour évaluer chaque investissement varient, nous ne pouvons pas donner de score global.

Tous les critères d'exclusion contraignants pour le fonds de placement ont été respectés au cours de la période de référence.

- ~~... et par rapport aux périodes précédentes ?~~
- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier a promu des caractéristiques écologiques et/ou sociales, mais n'a pas visé d'investissements durables.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier a promu des caractéristiques écologiques et/ou sociales, mais n'a pas visé d'investissements durables.

- — *Comment les indicateurs concernant les principales incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Grâce à l'application stricte des critères d'exclusion et à la prise en compte de l'évaluation des PAI par le fournisseur de données externe ISS ESG, le fonds d'investissement tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'annexe 1, tableau 1 du règlement (UE) 2022/1288.

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*
Description détaillée :

Le fonds d'investissement fait l'objet d'un contrôle pour s'assurer qu'il ne viole aucun des 10 principes du Pacte mondial (UN Global Compact).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe de « prévention des atteintes significatives » ne s'applique qu'aux investissements sous-jacents au produit financier qui respectent les critères de l'Union en matière d'activités économiques écologiquement durables. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Grâce à l'application stricte des critères d'exclusion et à la prise en compte de l'évaluation des PAI par le fournisseur de données externe ISS ESG, le fonds d'investissement tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'annexe 1, tableau 1 du règlement (UE) 2022/1288.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La détermination des 15 principaux investissements se fait à quatre dates de référence par an (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre), avec à chaque fois la valeur moyenne de l'investissement principal.

La liste comprend les investissements qui ont constitué la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
du 01/01/2022 au 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	En % des actifs	Pays
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REI	Immobilier	2,15 %	Canada
FIRST CAPITAL REAL ESTATE IN	Immobilier	2,07 %	Canada
PUBLIC STORAGE	Immobilier	2,06 %	États-Unis
VICI PROPERTIES INC	Immobilier	2,04 %	États-Unis
RIOCAN REAL ESTATE INVST TR	Immobilier	2,03 %	Canada
PROLOGIS INC	Immobilier	2,02 %	États-Unis
TRICON RESIDENTIAL INC	Immobilier	2,02 %	Canada
SMARTCENTRES REAL ESTATE INV	Immobilier	2,02 %	Canada
NATIONAL STORAGE REIT	Immobilier	2,01 %	Australie
CT REAL ESTATE INVESTMENT TR	Immobilier	2,01 %	Canada
FIRST INDUSTRIAL REALTY TR	Immobilier	2,01 %	États-Unis
LXP INDUSTRIAL TRUST	Immobilier	2,00 %	États-Unis
MID-AMERICA APARTMENT COMM	Immobilier	1,98 %	États-Unis
CHARTER HALL LONG WALE REIT	Immobilier	1,97 %	Australie
SEKISUI HOUSE LTD	Consommation discrétionnaire	1,97 %	Japon



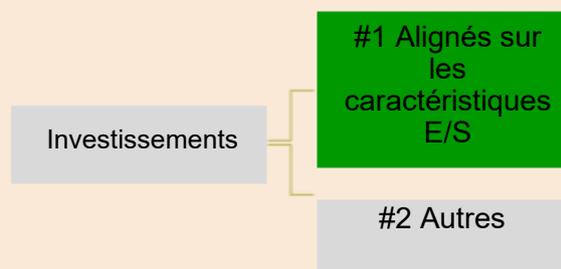
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Les investissements liés à la durabilité sont tous les investissements qui contribuent à la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales de la stratégie d'investissement. À la date de clôture du rapport, la part des investissements liés à la durabilité était de 93,44 %.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le fonds est un fonds d'actions investissant à l'échelle mondiale et se concentrant sur des secteurs spécifiques. L'accent a été mis sur la sélection des titres individuels, notamment en fonction des caractéristiques environnementales ou sociales promues par la stratégie d'investissement. Celle-ci a été effectuée selon un système de points purement systématique et sans pronostic, sur la base de classements, en tenant compte également de critères de durabilité et de bonne gouvernance d'entreprise. Le Groupe La Française place son propre centre de recherche basé à Londres et à Paris au cœur de la démarche d'investissement durable pour proposer des solutions adaptées. C'est ce qui a été fait pour ce fonds d'investissement au cours de la période de référence. Ainsi, à la date de référence du rapport, la proportion d'investissements liés à la durabilité était de 93,44 %. Au cours de la période de référence, les autres investissements étaient constitués de liquidités destinées à la gestion de la trésorerie, de produits dérivés ou d'instruments financiers qui ne satisfont pas aux exigences de durabilité ou pour lesquels on ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer leur présence. Toutefois, pour ces derniers, les exclusions obligatoires définies pour le fonds de placement ont été respectées.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Immobilier : 93,91 %

D'autres informations générales à ce sujet peuvent également être consultées dans la section « Rapport d'activité ».

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds d'investissement ne cherche pas à aligner ses investissements sur un objectif environnemental de la taxinomie européenne.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
N/A

- ~~**Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**~~

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a promu des caractéristiques écologiques et/ou sociales, mais n'a pas visé d'investissements durables.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier a promu des caractéristiques écologiques et/ou sociales, mais n'a pas visé d'investissements durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au cours de la période de référence, les autres investissements étaient constitués de liquidités destinées à la gestion de la trésorerie, de produits dérivés ou d'instruments financiers qui ne satisfont pas aux exigences de durabilité ou pour lesquels on ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer leur présence. Toutefois, pour ces derniers, les exclusions obligatoires définies pour le fonds de placement ont été respectées.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La société a défini des critères d'exclusion contraignants pour ce produit financier, sur la base de critères ESG. Cet examen a été intégré à la gestion interne indépendante des risques, qui supervise les exigences spécifiques découlant du processus d'investissement ESG au moyen de systèmes techniques appropriés. En outre, des listes positives/négatives sont régulièrement mises à la disposition des gestionnaires du portefeuille pour être prises en compte dans le processus d'investissement. Les listes sont mises en œuvre et surveillées (dans la mesure du possible) dans le système. Dans les cas où il n'est pas encore possible de garantir un contrôle systématique, un contrôle est assuré par les gestionnaires de portefeuille.

Un modèle de notation ESG a également été appliqué.

Le fonds d'investissement a également tenu compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'annexe 1, tableau 1 du Règlement sur la divulgation.

Les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies sont également respectés.



Quelle a été la performance de ce produit par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice de référence n'a été déterminé pour établir si le fonds d'investissement est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet. ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
N/A

Francfort sur le Main, le 4 avril 2023

La Française Systematic Asset Management GmbH
La direction

« OPINION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT »

À La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement La Française Systematic Global Listed Real Estate – comprenant le rapport d'activité pour l'exercice allant du 01/01/2022 au 31/12/2022, l'état du patrimoine et l'état des actifs au 31/12/2022, le compte de résultat, le compte d'affectation, l'état du portefeuille pour l'exercice allant du 01/01/2022 au 31/12/2022, ainsi que l'aperçu comparatif des trois derniers exercices, l'état des opérations réalisées au cours de la période sous revue dans la mesure où elles ne font plus l'objet de l'état du patrimoine, ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, sur la base des informations recueillies lors de l'audit, le rapport annuel ci-joint est conforme, sur tous les points essentiels, aux dispositions du code allemand des investissements (KAGB) et aux règlements européens applicables et permet, dans le respect de ces dispositions, de se faire une idée complète de la situation et de l'évolution réelles du fonds de placement.

Base pour l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre contrôle du rapport annuel conformément à l'article 102 du code allemand des investissements (KAGB) en respectant les principes allemands de contrôle régulier des comptes établis par l'Institut allemand der réviseurs d'entreprise (IDW). Notre responsabilité au titre de ces règles et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité de l'auditeur concernant l'audit du rapport annuel » de notre opinion. Nous sommes indépendants de La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main, conformément aux dispositions du droit commercial et professionnel allemand et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles allemandes conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

Responsabilité des représentants légaux et du conseil de surveillance pour le rapport annuel

Les représentants légaux de La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main, sont responsables de l'établissement du rapport annuel qui correspond aux prescriptions du code allemand des investissements et aux règlements européens y afférents dans tous les points essentiels et, à cet égard, du fait que le rapport annuel permet, en vertu de ces prescriptions, de se faire une image globale de la situation et de l'évolution réelles du fonds commun de placement. En outre, les représentants légaux sont responsables du contrôle interne qu'ils ont défini comme nécessaire, conformément à ces règles, pour permettre l'établissement d'un rapport annuel exempt d'inexactitudes significatives, qu'elles soient intentionnelles ou non.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux sont responsables de l'intégration dans le rapport des événements, décisions et facteurs susceptibles d'avoir une influence significative sur l'évolution future du fonds d'investissement. Cela signifie entre autres que les représentants légaux doivent, lors de l'établissement du rapport annuel, évaluer la poursuite des activités du fonds de placement par La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main, et qu'ils ont la responsabilité d'indiquer les faits en rapport avec la poursuite des activités du fonds de placement, dans la mesure où ils sont pertinents.

Le conseil de surveillance de La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main, est responsable de la surveillance du processus de comptabilité de La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main, pour l'établissement du rapport annuel du fonds de placement.

Responsabilité de l'auditeur en matière d'audit du rapport annuel

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport annuel, dans son ensemble, ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci soient intentionnelles ou non, et d'exprimer une opinion sur le rapport annuel.

Une assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 du KAGB, dans le respect des principes allemands de l'audit en bonne et due forme établis par l'Institut allemand des réviseurs d'entreprise (IDW), détectera en permanence une présentation erronée importante. Les fausses déclarations peuvent résulter de violations ou d'inexactitudes et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent, individuellement ou collectivement, les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous faisons preuve de discernement et conservons une attitude critique. En outre,

- nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives, volontaires ou involontaires, dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas détectées est plus élevé dans le cas de violations que dans le cas d'inexactitudes, car les violations peuvent impliquer des collusions frauduleuses, des falsifications, des omissions intentionnelles, des déclarations trompeuses ou la mise en échec des contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système de La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main ;
- nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquées par les représentants légaux de La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main, pour l'établissement du rapport annuel, ainsi que le caractère représentatif des valeurs estimées et des informations y afférentes présentées par les représentants légaux ;
- nous tirons des conclusions sur la base des éléments probants recueillis, afin de déterminer s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main, à poursuivre l'exploitation du fonds de placement. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre opinion, sur les informations correspondantes fournies dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion. Nous formulons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis à la date de notre rapport. Des événements ou des circonstances futurs peuvent toutefois conduire à ce que le fonds de placement ne soit pas poursuivi par La Française Systematic Asset Management GmbH, Francfort-sur-le-Main ;
- nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu du rapport annuel, y compris les informations fournies, ainsi que la question de savoir si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte que le rapport annuel permette de se faire une idée complète de la situation et de l'évolution réelles du fonds de placement, dans le respect des dispositions du KAGB allemand et des règlements européens applicables.

Nous nous entretenons avec les responsables de la surveillance, entre autres, de l'étendue prévue et du calendrier de l'audit, ainsi que des constatations d'audit significatives, y compris des éventuelles lacunes du système de contrôle interne que nous avons constatées au cours de notre audit. »

Francfort sur le Main, le 4 avril 2023

FFA Frankfurt Finance Audit GmbH
Société d'audit

Schliemann
Auditeur

INFORMATIONS RELATIVES À LA SOCIÉTÉ

La Française Systematic Asset Management GmbH

Neue Mainzer Str. 80
60311 Francfort-sur-le-Main (Allemagne)
Tél.: +49 (0) 69 97 57 43 -0
Fax: +49 (0) 69 97 57 43 -81
info-am@la-francaise.com
www.la-francaise-systematic-am.com

Capitaux propres
7,4 millions € au 31/12/2022
Capital souscrit et versé
2,6 millions € au
31/12/2022

Actionnaire

Groupe La Française
Paris

Directeurs

Berit Hamann, 20355 Hamburg
Dennis Jeske, 20144 Hamburg
Kay Scherf, 63110 Rodgau
Mark Wolter, 50937 Cologne (depuis 01.09.2023)

Dépositaire

Nom de l'entreprise jusqu'au 30/09/2022:
BNP Paribas Securities Services
S.C.A. Succursale de Francfort-
sur-le-Main

Nom de l'entreprise depuis 01/10/2022:
BNP Paribas S.A.
Succursale Allemagne

Adresse jusqu'au 31/01/2022:

Europa-Allee 12
60327 Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Adresse depuis le 01/02/2022:

Senckenberganlage 19
60325 Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Capitaux propres : 1.881 millions €
au 31/12/2021

Auditors

FFA Frankfurt Finance Audit GmbH
Société d'audit,
Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Conseil d'administration

Philippe Lecomte
CEO La Française AM Finance Services
Head Business & Corporate Development
Groupe La Française
Paris
Président

Mark Wolter (jusqu'au 31/08/2022)
Country Head Germany La Française Gruppe
Managing Director La Française Real Estate Managers (REM)
Francfort-sur-le-Main (Allemagne)
Vice-président

Philippe Verdier (depuis 01/09/2022)
Chief Financial Officer
Group La Française, Paris
Vice-président

Dr. Sybille Hofmann
Membre indépendante du conseil d'administration

Membre de la fédération

BVI Bundesverband
Investment und Asset Management e.V.
Francfort-sur-le-Main (Allemagne)



LA FRANÇAISE
SYSTEMATIC ASSET MANAGEMENT

La Française Systematic Asset Management GmbH
Neue Mainzer Str. 80
60311 Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Tél.: +49 (0) 69 97 57 43 -0
Fax: +49 (0) 69 97 57 43 -81
info-am@la-francaise.com
www.la-francaise-systematic-am.com